

Recommandations - GT1. Développement des ressources naturelles

Nous recommandons :

1. Incorporer l'approche de genre dans les processus de formation des lois. De donner davantage de visibilité aux femmes dans les domaines de la politique et de la législation environnementale.
2. Développer des plans d'aménagement du territoire avec de normes-cadre qui réglementent l'exploitation minière conformément aux pratiques et aux standards de conservation de l'environnement.
3. Formuler des politiques sur l'agriculture biologique, et de promouvoir des techniques agro-écologiques et l'utilisation de semences primaires résistantes aux changements climatiques et d'alerter l'utilisation de produits agrochimiques.
4. Recommander la révision du système fiscal de chaque pays afin d'établir que les redevances provenant de l'exploitation minière et des ressources naturelles soient suffisantes et soient destinées à la récupération des terres et des ressources naturelles.
5. Renforcer les actions et la contribution de ressources financières pour l'organisation du *Traité de coopération amazonienne* afin que celui-ci contribue au développement durable, à l'inclusion sociale et à la conservation de la faune à travers la mise en œuvre de politiques communes pour la préservation et l'exploitation économique durable de l'écosystème.